**Le sujet**

Qu’est-ce que le sujet ? A quoi sert-il ? Comment le trouver dans la phrase ?

Le sujet désigne l’être ou la chose qui fait ou subit l’action exprimée par le verbe. En règle générale, le sujet accompagne un verbe conjugué à la 1re, à la 2e ou à la 3e personne. Pour le trouver, nous posons la question « Qui est-ce qui ? » pour les personnes et « Qu’est-ce qui ? » pour les choses.

Quelques exemples nous permettront de mieux saisir l’accord du verbe avec son sujet.

**Le sujet d’un verbe à la forme active**

 **Exemple :** Les marins **aiment** le vent.

 Dans cette phrase, le verbe aiment exprime une action. Si je pose la question : « qui fait l’action d’aimer ? » la réponse est claire : ce sont les marins. Le verbe est à la 3e personne du pluriel parce que le sujet désigne les personnes dont on parle. Il s’écrit donc avec la terminaison de l’indicatif présent à la 3e personne du pluriel d’un verbe en ER.

**Exemple :** Dans les champs **coule** une rivière.

 Dans cette phrase, le verbe coule exprime une action. Si je pose la question : « Qu’est-ce qui fait l’action de couler ? » la réponse est claire : c’est la rivière. Le verbe prend donc la terminaison « e » de l’indicatif présent à la 3e personne du singulier d’un verbe en ER.

Que le sujet soit avant ou après le verbe, celui-ci s’accorde toujours avec son sujet.

 En règle générale, le sujet est un nom ou un pronom.

 **Exemple :** Mon voisin, qui travaille fort, gagne bien sa vie.

 Analysons ensemble cet exemple.

 D’abord, identifions les verbes conjugués.

* Combien y en a-t-il ? Deux.
* Quels sont-ils ? Travaille et gagne.

 Et comme il y en a deux verbes conjugués, nous aurons deux sujets. Posons-nous la question habituelle : « Qui fait l’action de gagner ? » Mon voisin.

 Nous constatons que, même s’il n’est placé bel et bien immédiatement devant le verbe, le mot voisin est bel et bien le sujet du verbe gagne, à la 3e personne du singulier, parce que c’est lui qui fait l’action de gagner sa vie.

 Et qui fait l’action de travailler ? C’est **qui**, pronom relatif mis pour voisin (son antécédent). Le sujet qui est à la 3e personne du singulier.

 C’est ainsi que se raisonne l’accord du verbe avec son sujet.

 Dans les phrases qui n’ont qu’un seul verbe conjugué, l’accord se fait plus facilement à condition de toujours se poser la bonne question : « Qui ou qu’est-ce qui fait l’action de … ? ».

 **Le sujet d’un verbe à la forme passive**

 En présence d’un verbe conjugué à la forme passive, je procède de la même façon, mais en posant la question : « Qui ou qu’est-ce qui subit l’action de … ? ».

 **Exemple :** La souris **a été mangée** par le chat.

 Comme nous avons ici une forme passive, le sujet ne fait pas l’action ; il la subit.

Analysons cet exemple.

 « A été mangée » est à la forme passive parce que ce n’est pas le sujet qui a fait l’action de manger, mais plutôt le complément « chat ».

 Voyons un autre exemple pour bien saisir la différence entre une phrase à la forme active et une phrase à la forme passive.

**Exemple :** Quelques amies (sujet) ont été invitées (forme passive) par ma cousine (compl. d’agent).

Ce ne sont pas les amies qui ont fait l’action d’inviter. Mais ce sont elles qui ont été invitées. Avec le verbe être, on n’exprime pas une action, mais un état.

 En inversant le sujet et le complément d’agent, nous obtenons :

**Exemple :** ma cousine a invité quelques amies.

Ici, le verbe conjugué a invité exprime une action tandis que le verbe être exprime un état.

* Qui a fait l’action d’inviter ? C’est ma cousine, sujet du verbe.
* Ma cousine a invité qui ? Quelques amies, complément d’objet direct du verbe.

Il importe de bien comprendre ces deux formes : active et passive. Elles nous servent à mieux saisir le sens des textes que nous lisons.

**Références bibliographiques :**

Poirier, M. (2019). La grammaire expliquée: 5e édition. Éditions La Presse.